INSTITUT QUÉBÉCOIS DES AFFAIRES INTERNATIONALES

COLLOQUE INTERNATIONAL CANADA-AFRIQUE

APPEL À COMMUNICATIONS

THÈME :

La problématique du transport et du commerce des minerais dans la relation Afrique-Canada : bilan, enjeux et perspectives.

28 ET 29 MAI 2026

NOVOTEL MONTREAL AIRPORT

Colloque international Canada-Afrique

Appel à communications

Thème : La problématique du transport et du commerce des minerais dans la relation Afrique-Canada : bilan, enjeux et perspectives.

Date : 28 et 29 mai 2026 à NOVOTEL MONTREAL AIRPORT

Contexte et pertinence scientifique de la recherche

L'Afrique, tout au moins subsaharienne, dispose des atouts nécessaires contenus particulièrement dans ses ressources naturelles largement inexploitées. Ce potentiel permet à coup sûr d'envisager un développement économique prochain et soutenu, à la seule condition que les orientations fondamentales de la politique d'industrialisation des pays africains se concentrent vers une meilleure valorisation des richesses minières. Cela devrait se traduire par la mise en place d'une politique industrielle de transformation pour une plus grande valeur ajoutée des ressources naturelles. Et à défaut d'une telle politique, il apparait nécessaire de renforcer la capacité des États africains dans la négociation des contrats commerciaux extractifs comme le prescrit la Vision du régime Minier de l'Afrique, de sorte corrélativement, à être de véritable acteur du négoce international des ressources minière afin de bénéficier d'une plus grande part des rentes tirées des ressources.

Le commerce international apparait dans cette configuration comme l'instrument privilégie pour le développement économique, surtout quand on sait que, les ressources naturelles et énergétiques sont au cœur de constantes tractations commerciales entre les acteurs du marché, notamment les producteurs, les consommateurs, les intermédiaires (banques et courtiers), les investisseurs, les gouvernements et les industriels. Mais comment envisager une telle circulation commerciale sans son élément clé, le transport international ? La doctrine n'est-elle pas unanime pur reconnaitre que vente internationale et transport international sont synonymes ? Le lien ou plus exactement l'interconnexion fonctionnelle entre les deux activités est si étroite que

l'engagement d'une personne de fournir à un client les ressources naturelles, au titre d'un contrat de vente, fait naitre à sa charge une obligation de délivrance, obligation d'autant plus indispensable que la vente des ressources naturelles s'opère généralement dans un marché à distance et à terme.

Pénétrant le droit minier et des hydrocarbures dans les pays africains, la question des transports n'a souvent été encadrée que lorsqu'il s'agit du transport effectué dans le périmètre de l'exploitation minière, laissant celui effectué en dehors de cet espace au-delà des conventions particulières, aux usages du commerce international. Pour autant on ne doit pas perdre de vue qu'il s'agit du transport de marchandises dangereuses, obéissant à un encadrement spécifique pour tenir compte des risques qu'une telle activité peut avoir sur l'homme et son environnement. Il en résulte, dans le cas particulier de l'Afrique, que le transport des minerais et des hydrocarbures sur le continent est une question cruciale qui touche à la fois l'économie, l'environnement et le développement durable, charriant ainsi de nombreux défis qui doivent être surmontés pour maximiser les bénéfices économiques tout en minimisant les impacts environnementaux. Ces défis sont nombreux : l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures linéaires ou nodales, la faiblesse du système logistique, la faiblesse de la gouvernance de transport, la permanence des crises sécuritaires avec leur lot de risques : terrorisme, piraterie etc…

Questions fondamentales et hypothèse principale de recherche

1. **Comment faire du commerce international et du transport des minerais et hydrocarbures des leviers du développement durable des pays miniers africains?**
2. **Comment le Canada pourrait participer au développement ainsi qu'à la modernisation du commerce et du transport des minerais et des hydrocarbures en Afrique?**

Ce colloque ambitionne de faire un état des lieux, mais surtout, d'améliorer la gouvernance de ces secteurs économiques stratégiques pour en faire des piliers du développement durable en Afrique. La recherche s'articulera autour de trois principaux ateliers : Le commerce des minerais et des hydrocarbures (atelier1), le transport des minerais et des hydrocarbures en Afrique (atelier 2) et l'examen des enjeux environnementaux et sociaux liés au transport et au commerce des minerais et hydrocarbures en Afrique (atelier 3).

Atelier 1 : Commerce des minerais et des hydrocarbures en Afrique

Le commerce des minerais en Afrique est un domaine porteur d'opportunités mais aussi de risques. Il nécessite un équilibre délicat entre l'exploitation des ressources minérales, la protection des droits humains et la protection de l'environnement. Le chemin vers une exploitation minière durable et éthique est semé d'embûches, mais il est essentiel pour assurer un avenir meilleur pour les générations à venir.

Le commerce des hydrocarbures en Afrique est quant à lui, une opportunité et un défi. Il est vital pour le développement économique de nombreux pays, mais il nécessite une gestion prudente pour éviter les conflits et garantir que la rente tirée de cette ressource naturelle profit à un plus grand nombre de citoyens. Une approche durable et inclusive pourrait transformer ce secteur en un moteur de croissance véritable et équitable pour le continent. Plusieurs thématiques mériteraient d'être examinées dans le cadre de cet atelier :

1. **Le commerce international des mines, pétrole et gaz en Afrique;**
2. **Le marché africain de distribution des hydrocarbures et du gaz;**
3. **Le commerce intra-africain de minerais et des hydrocarbures;**
4. **Les passages stratégiques de l'acheminement du pétrole en Afrique;**
5. **Géopolitique et commerce des minerais et des hydrocarbures en Afrique;**
6. **La transformation locale des minerais et des hydrocarbures en Afrique;**
7. **Le commerce informel et illégal de l'or en Afrique de l'Ouest.**

Atelier 2 : Transport des minerais et des hydrocarbures en Afrique

Le transport des minerais en Afrique est un enjeu complexe qui nécessite une attention particulière pour améliorer les infrastructures, réduire les coûts et minimiser les impacts environnementaux. Le développement de solutions innovantes et durables pourrait non seulement favoriser la croissance économique mais aussi contribuer à un avenir plus respectueux de l'environnement pour le continent.

Le transport des hydrocarbures en Afrique quant à lui, est un secteur crucial pour l'économie du continent. On observe un développement important des infrastructures de transport, notamment les oléoducs, et un recours croissant au transport ferroviaire pour le transport de produits pétroliers. L'Afrique est un exportateur de pétrole brut, mais aussi un importateur de produits

pétroliers, ce qui rend la logistique des hydrocarbures complexe et stratégique. Il serait dès lors intéressant d'organiser cet atelier autour des enjeux spécifiques suivants :

1. **Le transport terrestre des minerais en Afrique;**
2. **Le transport maritime des hydrocarbures;**
3. **Les infrastructures de transport des hydrocarbures en Afrique : le cas spécifique des oléoducs;**
4. **La chaine logistique des hydrocarbures en Afrique**
5. **La problématique du transport, du stockage et de la distribution des hydrocarbures en Afrique;**
6. **Le transport d'électricité en Afrique.**

Atelier 3 -Enjeux sociaux, environnementaux et climatiques du commerce et du transport des minerais et des hydrocarbures en Afrique

Le transport pétrolier maritime est confronté à différents risques environnementaux (échouement, feu, piraterie, pollution etc.) dont le plus grave est le déversement de ses produits à la suite d'un accident. Ces marées noires sont très médiatisées en raison de leur impact très néfaste sur l'environnement.

Dans le cas des oléoducs, un des principaux risques est une fuite due à la corrosion des canalisations. Le Nigeria, premier producteur de pétrole brut d'Afrique, est de nouveau confronté à une crise majeure dans son industrie pétrolière. Une explosion survenue le lundi 17 mars 2025 a frappé l'oléoduc Trans-Niger, l'un des principaux axes de transport du brut du pays, provoquant d'importantes perturbations et ravivant les inquiétudes sur les pertes économiques et les dégâts environnementaux.

Au-delà des pertes économiques directes, l'incident soulève également des préoccupations environnementales, alors que les fuites de pétrole et les incendies sur les oléoducs constituent un fléau récurrent dans le delta du Niger. Une situation qui met en lumière la vulnérabilité persistante des infrastructures pétrolières nigérianes comme dans bien d'autres pays africains, face aux sabotages, aux accidents industriels et aux tensions politiques.

Cela étant, plusieurs pistes de réflexion émergent à savoir :

1. **Hydrocarbures et durabilité en Afrique;**
2. **Transport des hydrocarbures et environnement en Afrique;**

3. **Exploitation pétrolière offshore et environnement;**
4. **Décarboner le transport des minerais en Afrique;**
5. **Le commerce des énergies renouvelables en Afrique;**
6. **La transition énergétique en Afrique;**
7. **Le dommage écologique dans le contentieux environnemental africain et international;**
8. **L'impact sociale de l'exploitation minière en Afrique;**
9. **L'impact de la production énergétique sur la santé et le bien-être des populations africaines;**
10. **L'impact du commerce des minerais et des hydrocarbures sur les droits fondamentaux des peuples autochtones en Afrique.**

Calendrier

- Les propositions de contributions seront envoyées à l'adresse tchapmegnirobinson@iaiqschool.org avec copie à theophilenguimfack@yahoo.fr au plus tard le 31 août 2025.
- Le Comité scientifique adressera ses réponses au plus tard le 20 septembre2025.
- Les contributions attribuées ou retenues doivent être totalement rédigées et transmises au Comité scientifique par les e-mails sus indiqués au plus tard le 01er janvier 2026.

5- Lieu

Le colloque se tiendra à l'hôtel Novotel Montréal Aéroport dans la ville de Montréal au Canada

Modalités de participation

- Le colloque se tiendra en format hybride, en présentiel et à distanciel. Les inscriptions se feront en ligne, le coût de la participation est fixé à 1500$ USD (frais de séjour non inclus). Le format pédagogique allie conférences, tables rondes ou débats, ateliers, séminaires, simulations, sorties sur le terrain et activités publiques de réseautage.

Comité scientifique

- *Pr Agnès Michelot, Université, Université La Rochelle*
- *Pr ADELE MICHELINE NGO BILONG, Université de Bertoua*
- *Pr Ngnintedem Jean-Claude, Université de Ngaoundéré*
- *Pr Keutcheu Joseph, Université de Dschang*
- *Pr Maturin Petsoko, Université de Yaoundé II*
- *Pr Erick Duchesne École supérieure d'Études Internationales--Université Laval*
- *Dr. Tchapmegni Robinson, Institut Québécois des Affaires Internationales*
- *Dr. Nguimfack Voufo , Université de Dschang,*
- *Dr Samuel Ibrahim Guitanga, Avocat au Barreau du Burkina Faso*
- *Dr Nôb Georges Boniface Nlend V, Unversité de Laval*
- *Dr Ibrahima Gassama spécialiste en économie écologique et développement durable des universités Paris-Saclay et Laval.*

Comité d'organisation

Prof Solange YONKEU NDAMKOU

Dr. Tchapmegni Robinson, Institut Québécois des Affaires Internationales

Dr. Nguimfack Voufo Théophile, Université de Dschang au Cameroun,

Dr Nôb Georges Boniface Nlend V, Université de Laval

Me Sonia Ruton avocate au Barreau du Rwanda

Me Cabral Hooguep, avocat au Barreau du Cameroun

Jean d'Amour HABIYAREMYE, Institut Québécois des Affaires Internationales

CLEOPHAS KONZI, Chef d'entreprise Kinshasa RDC

Dany MPANGA, avocat RDC

Me NOUNGUI LARISSA, Avocate au Gabon

Me Pulchérie NATABOU, Avocate au Bénin

Urbain BAMA, Fonctionnaire des impôts au Burkina FASO

Les partenaires

Me Sonia RUTON

Avocate au barreau du Rwanda

Représentante Afrique -Institut Québécois des Affaires Internationales

Tel : +(250) 788440442 / +12078809823

E-mail : soniaruton@iaiqschool.org

Dany Mpanga K. Mukasa, Avocat et Expert du Ministère des Mines / Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière "CTCPM" République Démocratique du Congo RDC,

Tel: +243813851000

E-mail: danympanga@gmail.com

Cléophas Konzi M.G.

CEO, Cornaline Consulting sarl

Tél. +243 9999 20 830

E-Mail: cleokonzi34@gmail.com

CORNALINE
CONSULTING SARL

HOOGUEP Cabral

Avocat au Barreau du Cameroun.

Téléphone :+237 6 40 60 11 10.

Émail : legeniefoncier2025@gmail.com

Me NOUNGUI KOUMANGOYE Avocate au Barreau du Gabon, Arbitre et Médiateur, Certifiée en droit Minier et des Hydrocarbures.

Tel : +241 77580455/ +241 66699759

E-mail : cabinetnounguikoumangoye@gmail.com

Me Claude MENTENON

Avocat au Barreau de Cote d ivoire, ancien Bâtonnier, ancien secrétaire de la conférence du stage . Arbitre agréé CCJA, Cabinet d Avocats MENTENON :

04 BP382 ABIDJAN 04 / Tél: +225 27 22 42 45 18

Secretariat@cabinetmentenon.com

Me Levi DEFFO

Avocat au Barreau du Cameroun

Expert en droit minier et d'hydrocarbures.

SCP DEFFO &Co.

Tel: +237 9666 5888 / E-mail : deflevi@yahoo.co.uk

***Me Pulchérie NATABOU**, Avocate au Bénin (+ 229-9781 8283)*

***Urbain BAMA,** Fonctionnaire des impôts au Burkina FASO (+226 - 76 11 25 13)*

***Dr Samuel Ibrahim GUITANGA,** avocat au barreau du Burkina FASO (Tel : +226 - 70 41 41 93)*